

Mise en contexte

En vertu du Règlement sur les exploitations agricoles (REA), la caractérisation des déjections animales, c'est-à-dire l'évaluation de la concentration et du volume produit, deviendra graduellement obligatoire selon le calendrier suivant :

Type de gestion	Production annuelle de phosphore (kg P ₂ O ₅)	À compter du :
Fumier liquide	Supérieure à 5 000	1 ^{er} janvier 2011
	Égale ou inférieure à 5 000	1 ^{er} janvier 2012
Fumier solide	Supérieure à 3 200	1 ^{er} janvier 2013
	Supérieure à 1 600, mais inférieure ou égale à 3 200	1 ^{er} janvier 2014

Cette exigence revêt une grande importance au plan réglementaire puisque c'est à partir du résultat de la caractérisation que l'on établit la production de phosphore d'un lieu d'élevage ainsi que le bilan phosphore de l'entreprise.

Jusqu'à présent, des séances de formation ont été offertes aux agronomes relativement à l'utilité de la caractérisation ainsi qu'à la manière d'y procéder. Or, comme chez la majorité des exploitations, les producteurs auront la responsabilité d'appliquer les protocoles de caractérisation et donc de procéder aux prélèvements suivant la fréquence requise pour constituer les échantillons qui seront expédiés au laboratoire d'analyse, il serait opportun que les producteurs aient aussi les connaissances leur permettant de réaliser ce travail avec la rigueur souhaitée.

La présente formation proposée N'EST PAS OBLIGATOIRE.

Objectif : A la fin de la formation, le participant ou la participante sera capable de procéder à l'échantillonnage des fumiers et lisier conformément aux protocoles de caractérisation publiés par le Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec (CRAAQ).

Éléments de contenu :

- Historique;
- Nouvelles exigences du REA, août 2010;
- Caractérisation : que veut-on dire au juste?
- Buts et avantages de la caractérisation;
- La reconnaissance des résultats de caractérisation : rôle et responsabilités de l'agronome et du producteur agricole;
- Présentation des protocoles de caractérisation;
- Aspects pratiques reliés à la faisabilité de la caractérisation.

Méthode pédagogique : présentation power-point

Formateur : Jocelyn Magnan, agronome
 Durée : 3 heures
 Date : 23 février 2012
 Horaire : 9 h 00 à 12 h 00
 Lieu : Nicolet
 Coût : 50 \$ pour les producteurs agricoles et leurs employés
 GRATUIT pour les producteurs de **porcs** (aide financière de la Fédération des producteurs de porcs du Québec pour ses membres.)
 75 \$ pour les intervenants.

Information : Guylaine Martin, répondante en formation agricole, tel. : 819 758-6401 poste 2702, courriel : martin.guylaine@cgpvicto.qc.ca

Cours offert par l'École d'agriculture de Nicolet en collaboration avec la Fédération des producteurs de porcs du Québec, le Syndicat des producteurs de porcs du Centre-du-Québec Emploi-Québec Centre-du-Québec